



JANVIER 2011

Nos vœux pour 2011

A l'heure où j'écris ces quelques mots la neige nous laisse un peu de répit, nos routes retrouvent leurs fonctions et chacun comme à son habitude ses occupations journalières. Ce début d'hiver est bien turbulent, nous essayons avec nos modestes moyens de vous rendre la vie plus facile. Devant ces éléments incontrôlables une solidarité communale est indispensable pour assister les plus fragiles, nous devons tous en être les acteurs.

En 2010, des investissements ont été apportés à l'école et aussi aux loisirs, avec la construction du terrain multisports. Les travaux prévus pour 2011 seront prioritairement axés sur la sécurité et sur l'aménagement de salles d'activités dans l'ancienne mairie. Il est de notre devoir d'améliorer et d'entretenir le patrimoine communal qui nous a été confié.

Nous allons entamer une nouvelle décennie, notre communauté de commune, l'Orée de Chartres va rejoindre avec toutes ses compétences Chartres Métropole, les services à la population vont perdurer, le passage se fera en douceur et j'ai obtenu la certitude que nous trouverons bien des avantages à intégrer cette nouvelle grande agglomération. Je ne manquerai pas de vous informer régulièrement des évolutions et je défendrai avec force notre identité rurale. L'article sur l'agriculture à Coltainville que vous trouverez dans le bulletin communal, ancre nos racines ou celles auxquelles nous avons choisi de nous rattacher.

Je remercie le personnel municipal, les responsables de la vie associative, les pompiers, le comité des fêtes, les élus de leurs actions pour la collectivité et l'équipe de rédaction de ce bulletin.

Il me reste à vous souhaiter à tous le meilleur pour cette nouvelle année et à vous assurer de mon écoute.

Le maire
Philippe Galiotto

Terrain multisports

La commune a réalisé cette année, l'installation d'une aire de jeu multisports nouvelle génération. Cet équipement de 67.000 euros est financé à 30% par la région, 20% par le département, 25% par l'Orée de Chartres et 25% par la commune.

La société Agorespace a été retenue (implantation de 1000 structures en Europe en 10 ans). Son concept est d'impliquer les jeunes de la commune, lors du montage (avec comme objectif qu'ils s'approprient cet équipement et donc se sentent responsables pour éviter les dégradations) et d'organiser des tournois pour faire vivre cette structure.



Nos enfants ont déjà participé en juin à des tournois et d'autres suivront au printemps.

Trois Coltainvillois ont répondu à la proposition de montage, Clément, Jérémy et Maxime. Ils ont participé à la mise en place au moment le plus chaud de l'été. Il a fallu creuser des trous de 40 x 40 et 60 cm de profondeur, au marteau piqueur, sceller les poteaux et monter la structure en 5 jours en collaboration avec l'équipe d'Agorespace. Leurs motivations étaient multiples, souhait de s'impliquer dans la mise en place d'un équipement pour les jeunes (ce qui leur a manqué dans le passé), découvrir un métier physique, ou arrondir les fins de mois.

Le montage bien que difficile les premiers jours (ampoules aux mains, courbatures) s'est fait dans une bonne ambiance. « La pression était grande car nous allions en gros 3 fois moins vite que les professionnels, avec des écarts de performance entre nous qu'il était difficile de gérer en fin de journée sous 40° ! » disent-ils. Le repas du midi réunissait pratiquement toujours tout le monde autour d'un barbecue chacun fournissant une partie du menu.

Cette structure fait aujourd'hui le bonheur de beaucoup de jeunes qui s'y retrouvent pour s'amuser dès que le temps est propice. Souhaitons que le civisme de chacun permettra de garder le terrain multisports en bon état.

Quoi de neuf dans la commune ?

Les réalisations de 2010

Au cours de l'été, **le terrain multisports** a vu le jour au stade sur l'emprise de l'ancien terrain de basket. C'est une belle réalisation en bois et alu qui a eu un franc succès auprès des enfants et des jeunes. Des parents très présents ont permis un bon fonctionnement en encadrant les enfants et en gérant au mieux les temps d'occupation du terrain.



Pendant la période des vacances d'été, la partie la plus ancienne de l'école a fait l'objet d'une rénovation complète de ses radiateurs afin d'assurer un meilleur confort aux enfants et leurs enseignants et d'avoir un meilleur rendement.

L'éclairage public des rues de la République et Clemenceau a été totalement rénové. Sur les poteaux existants, de nouvelles crosses équipées de leurs systèmes d'éclairage ont été installées avec comme résultat immédiat un bien meilleur éclairage des rues et comme objectif une économie d'énergie.

Les ponts

Après la pose de témoins sur les ponts de Senainville, le conseil général lève l'interdiction totale de circulation, par périodes de trois mois renouvelables, à tout véhicule de plus de 3,5 tonnes. Les camions, en desserte seule, seront donc autorisés à les emprunter et une demande est en cours pour que le car scolaire reprenne son trajet habituel.

Les projets

En matière de sécurité, des études de faisabilité et de prix sont en cours pour réaliser des plateaux ralentisseurs. Dans un premier temps il est prévu d'en installer un à Coltainville et un à Senainville pour tester leur efficacité.

Une nouvelle tranche de rénovation de l'éclairage public vieillissant est envisagée.

La réfection des bâtiments associatifs situés dans la cour de la mairie côté rue ainsi que l'équipement de ces locaux permettront aux associations de disposer de salles de tailles diverses, fonctionnelles et confortables pour leurs activités.

Actualités de la mairie

Départ de madame Debiais

Au service de la commune depuis plus de sept années, je suis appelée prochainement vers d'autres fonctions.

Aussi, je souhaite remercier vivement les habitants de Coltainville et Senainville ainsi que la municipalité de l'accueil qui m'a été réservé tout au long de ces années.

Bien à vous
Isabelle Debiais

Nouvelles fonctions, nouveaux savoirs, adaptation dans une autre structure et une autre région, ce sont des défis que Madame Debiais saura relever. Nous lui souhaitons pleine réussite dans son projet et beaucoup de satisfactions à venir.



Actualité de l'école

Classe numérique

Comment cet outil informatique a-t-il pris sa place depuis son installation ?

Il se compose de deux ensembles, le TBI (tableau blanc interactif) installé dans la classe des CM et la classe mobile, en caisson, composée de 8 + 1 ordinateurs portables en réseau.

Le TBI est utilisé par les CM et les CE pour travailler les leçons et les exercices de français, de mathématiques, à l'aide de logiciels spécialisés dont se sert l'enseignant pour bâtir son cours ; il intervient aussi en soutien. Il permet d'illustrer les leçons d'histoire, (vidéo sur la préhistoire, recherche Internet sur la grotte de Lascaux), les leçons de géographie (planisphère), d'éveil à l'art...

La classe mobile répond à un besoin de préparer les élèves au brevet Internet et informatique à valider en fin de CM2. A cette échéance, les élèves doivent pouvoir comprendre comment fonctionne un logiciel de traitement de texte, savoir trouver des informations sur Internet, communiquer à l'aide d'une messagerie et connaître les avantages et les dangers d'Internet

Les maternelles utilisent la classe mobile pour des exercices permettant la structuration dans l'espace et le temps, pour visualiser des images, des photos...

Les CE apprennent à ouvrir une session, écrire et mettre en page, créer des dossiers, enregistrer, imprimer, ..., fermer. Les CM se familiarisent avec Internet, communiquent avec d'autres établissements...

L'outil a bien trouvé sa place tant pour les enseignants qui disposent ainsi d'un outil pédagogique intéressant et riche que pour les enfants qui prennent du plaisir à l'utiliser. Il deviendra vite indispensable, avec la forte demande des enfants et des enseignants et le développement de l'offre de logiciels.

Kermesse

Fin juin, à l'initiative des parents d'élèves et avec la collaboration des enseignants, la kermesse a offert à tous de bons moments de partage, au bénéfice de la coopérative scolaire. Des gâteaux « maison » étaient proposés ainsi que de nombreux jeux et beaucoup de lots à gagner. Les enfants ont aussi réalisé un spectacle divertissant d'acrobates, de jeux d'adresse et de clowns.



Commémorations

Comme tous les ans la commune a rendu hommage à ses enfants qui ont combattu et sont morts pour la France lors des deux dernières guerres mondiales.

Merci à tous ceux qui continuent à perpétuer ce souvenir, à transmettre à leurs enfants ces pages de notre histoire, et qui nous rejoignent fidèlement les 8 mai et 11 novembre.

Merci aussi aux jeunes qui acceptent de lire les textes officiels, pas toujours faciles, cette année Elodie et Ariane.

Deux anciens combattants de la guerre de 39-45 ont reçu un « diplôme d'honneur aux combattants de l'armée française » en reconnaissance de leur action pour la France. Monsieur le Maire l'a remis le 8 mai à monsieur Jacques André puis à monsieur Jean le Brazidec.



Nouvelle paroisse

Depuis le 1er janvier 2010, Mgr Michel Pansard, Evêque de Chartres, a fait une réforme des paroisses dans tout le diocèse.

Pour ce qui nous concerne, les 5 clochers : Champhol, Coltainville, Gasville-Oisème, Lèves, Saint-Prest, sont regroupés sous le nom de paroisse Saint Gilduin. (Saint originaire de Bretagne qui vécut au 11ème siècle et mourut à Chartres).

Vie pratique : l'urbanisme et ses règles

Notre commune est dotée d'un plan d'occupation des sols (POS)

Ce POS délimite les différentes zones constructibles et précise pour chacune les règles d'urbanisme applicables.

Il est consultable en mairie.

Mais, quelles sont les démarches à effectuer lorsque l'on a un projet ?

Voyons les situations les plus souvent rencontrées.

Nature des travaux	Démarches		
	Pas de formalités	Déclaration préalable	Permis de construire
Construction créant de la SHOB*	≤ 2 m ²	> 2 m ² et ≤ 20 m ²	> 20 m ²
Constructions nouvelles : en principe permis de construire, sauf exceptions			
Abri de jardin	≤ à 2 m ²	Superficie > 2 m ² et ≤ 20 m ²	
Piscine	≤ à 10 m ²	> 10 m ² et ≤ 100 m ² non couverte ou couverture < *1.80 m de H	Couverture de hauteur ≥ *1.80m
Mur	Mur de soutènement Mur < 2m de hauteur sauf clôture sur façade	Mur ≥ 2m Clôture sur façade	

Travaux sur constructions existantes avec ou sans changement de destination : en principe sans formalité sauf exception			
Sur structure porteuse et façade	Sans modification ni changement de destination	Sans modification, avec changement de destination ex. : garage en commerce	Avec modification ET changement de destination
Fenêtre		Ouvrir une fenêtre de toit ouvrir, agrandir, fermer une fenêtre sur mur extérieur	Ouvrir ou agrandir une fenêtre sur mur extérieur ET modifier le volume
SHOB en SHON *	transformer ≤ 10 m ²	transformer > 10 m ²	
Aspect extérieur		Ravalement Panneaux solaires ou Pompes à chaleur	
Véranda		≤ 20 m ²	> 20 m ²

* Notes

SHOB = Surface hors œuvre brute

SHON = Surface hors œuvre nette

< inférieur à

≤ inférieur ou égal à

> supérieur à

≥ supérieur ou égal à

Les formulaires de déclaration de travaux et de permis de construire sont à retirer et à déposer en mairie. Tous les renseignements vous y seront donnés pour remplir les dossiers, connaître les pièces à joindre ... La mairie transmettra l'ensemble des documents à la « DDT », Direction départementale des territoires, qui instruira le dossier. Le délai d'instruction sera au maximum d'1 mois pour une déclaration préalable et de 2 mois pour un permis de construire.

Les travaux ne devront pas commencer avant avis favorable ou expiration des délais ci-dessus.

L'agriculture : ses familles et son évolution



Baptiste



Beslot



Blanchet



Bouchard



Buisson



Carnis



Cintrat



Corbin



Degas



Fouré

Autant de noms rattachés au village et liés à l'activité agricole qui faisait vivre, il n'y a pas si longtemps que cela, la quasi-totalité de la commune.

Certaines familles toujours présentes, sont de souches très anciennes, (on a trouvé des origines remontant au début du 17ème siècle), d'autres se sont plus récemment installées, les dernières en 1985, à la suite d'un départ en retraite.

Certains noms ont disparu lors de mariage avec des agriculteurs venus prendre la relève familiale. Mais les souches sont là.

Le nombre d'agriculteurs dans la commune est passé d'environ 45 après guerre à une dizaine aujourd'hui. Les exploitations se sont agrandies et mécanisées au détriment de la main-d'œuvre.

Les grands changements sont intervenus autour de 1950.

Dans la 1ère partie du siècle, les exploitations sont en général regroupées sur le territoire de la commune. Elles sont beaucoup plus nombreuses et plus petites. De quelques hectares (5 ou 6) à 140ha.

Les cultures sont principalement céréalières, blé, avoine, orge.

A côté de celles-ci existent aussi les haricots blancs, les lentilles, l'oeillette (pour l'huile), les pommes de terre que l'on amène à la féculerie de Sours.

Les plantes fourragères, trèfle incarnat ou «faro», vesce (famille des fèves), sainfoin, betterave (1/4 des cultures de la commune), luzerne, sont destinées à la fois à nourrir les nombreux animaux de la ferme (avec l'orge et l'avoine) et à être commercialisées. Les betteraves et les radis « à » grains font aussi partie des cultures.

Les animaux sont très présents et ont de multiples fonctions, trait, rapport (lait, viande, laine) et consommation domestique.



Les chevaux de trait, perchons en général, tirent les charrues. Il peut y en avoir plus d'une douzaine dans une même ferme, 150 à 200 dans la commune.

Les poneys eux, sont destinés à tirer les carrioles qui emmènent en ville, au marché ...

Les vaches donnent leur lait pour la consommation domes-

tique, la fabrication du beurre et du fromage et pour la vente à la laiterie de Maintenon. A l'époque, mêmes soucis qu'aujourd'hui par temps de neige ; le ramassage du lait, en gros bidons métalliques, se faisait par camion au quotidien et il fallait parfois que les hommes dégagent la route et le pont de Soulaire pour permettre la collecte. Elle s'est arrêtée à la fin des années 60.

Les moutons très nombreux, (troupeaux de 100 ou 200 têtes) sont élevés pour la laine et la viande.



Un cochon par mois nourrit une ferme de 90 ha avec 7 employés.

La basse-cour avec ses poules, lapins, canards ... complète l'apport en viande et permet, avec les cochons, de recycler les épluchures, eaux grasses de vaisselle ...

La main-d'œuvre est bien entendu indispensable. Charretiers, vachers, bergers, hommes de cour, domestiques, tâcherons (que se partagent parfois les fermes pour les cultures de betterave, radis), souvent originaires de la Sarthe, de Bretagne, et ce sont de grandes tablées à nourrir.



Les fermes font travailler directement ou indirectement la quasi-totalité des habitants de la commune. Certaines logent leurs employés dans 5 ou 6 maisons ouvrières disséminées dans le village ou des dortoirs pour la main d'œuvre temporaire (déjà !) ou même au château, pendant les moissons. Une douzaine de personnes permanentes l'hiver, plus d'une trentaine pendant la période des moissons sont employées dans une ferme importante de 120ha.

Il y a en ce temps deux maréchaux-ferrants et un charron.

L'après guerre voit arriver la mécanisation avec les premiers tracteurs à roue de fer, les moissonneuses-batteuses fin des années 40 et par conséquent, la disparition progressive des chevaux de trait et celle de la main d'œuvre, quasi inexistante depuis les années 70.

Les vaches et les moutons commencent à disparaître vers 1955 en même temps que le personnel nécessaire. Les dernières vaches laitières sont vendues au début des années 80. Quant aux moutons, quelques troupeaux subsistent encore dans les années 1990 et les dernières têtes sont vendues au début des années 2000.

Il existe encore de nos jours un gros troupeau de bovins (140 têtes environ de veaux, vaches et taureaux). Il est destiné à produire des veaux pour l'alimentation et on peut l'apercevoir aux beaux jours dans les pâturages des communes avoisinantes.



Aujourd'hui, les exploitations se sont agrandies souvent hors commune, leur nombre a diminué, les cultures sont moins diversifiées et les rendements plus importants. Des agriculteurs extérieurs à la commune (ils sont 50% en nombre, avec de très petites ou grandes exploitations) cultivent des terres achetées, reçues en héritage ou louées.

Les céréales sont toujours là bien sûr, blé tendre (pain) et dur (pâtes), orge (bière), mais aussi le colza fournissant huile et tourteau (résidu de pression destiné à l'alimentation animale) qui peut occuper jusqu'à 25% des terres pour certains et les pois.

Le tournesol et le maïs ont été introduits puis abandonnés car mal adaptés au sol et au climat. En effet, ils nécessitent beaucoup d'eau or l'arrosage est impossible du fait de nos réserves d'eau insuffisantes et trop profondes (70m). De nouveaux débouchés sont apparus pour le blé (éthanol) et le colza (diester) dans une de nos exploitations.

Quelques animaux de basse-cour, et quelques cochons existent encore dans certaines fermes.

Les machines sont omniprésentes, coûteuses et très performantes (les moissonneuses-batteuses sont passées de 2.50m de largeur de coupe après guerre jusqu'à 12m de large) et peu de fermes ont encore du personnel (maximum 1.5 personnes pour 250ha).

Mais comment les exploitations vont-elles évoluer et comment va se faire la relève?

De moins en moins d'agriculteurs et peu d'enfants prêts à continuer à cultiver. Seules deux fermes ont une jeune relève. On voit bien la tendance aujourd'hui, les enfants d'agriculteurs assurent la continuité de l'exploitation familiale au sein d'une société avec leurs parents retraités et exercent par ailleurs une autre activité professionnelle choisie. Ils soustraient les travaux des champs à des prestataires qui utilisent leurs propres machines et facturent leur travail. Ces agriculteurs assurent la gestion de l'exploitation et les nombreuses tâches administratives (liées entre autre à la PAC).

La PAC, instaurée à l'origine en 1992 pour réguler le marché, va aussi venir modifier le paysage agricole en imposant des normes environnementales très strictes (par exemple, la maîtrise des quantités de produits phytosanitaires) qui conditionneront le versement des aides compensatoires.



C'est donc une mutation complète qu'aura vécu notre commune agricole sur une période « courte » de 60 ans. De la quasi autarcie nous sommes passés à l'ouverture totale. D'une population de souche travaillant pour l'agriculture nous sommes passés à une population non liée à l'agriculture et de souche extérieure à la commune en proportion croissante.

Quant aux terres, elles sont cultivées dans des exploitations dont on peut prévoir le regroupement et l'agrandissement.

Merci à tous ceux qui nous ont accueillis, ont répondu avec beaucoup de gentillesse à nos questions, parfois candides et parfois indiscrettes et nous ont permis de retracer cette histoire.



Guérin



Hamon



Hoyau



Javault



Lambert



Legrand



Prévost



Renault



Rossignol



Serive



Découverte de Beauval

Très belle sortie au zoo de Beauval en Juin. Pourtant la journée a mal commencé sous une pluie battante au départ du car à 7 heures du matin, puis le temps s'est levé et nous a permis de visiter le zoo dans d'excellentes conditions de température et sans foule compacte.



Nous avons pu admirer et découvrir de nombreux animaux, certains avec leurs petits, dans un cadre de végétation approprié à chaque espèce, varié et très bien identifié.

Beaucoup d'entre nous ont assisté au magnifique spectacle de fauconnerie avec aigles, condors, vautours... jusqu'à plus de 3 mètres d'envergure puis à un spectacle d'otaries toujours plaisant.



Le car était complet et tous les participants ravis de leur grande journée.

Fête des Mères

S'il y a une certitude, c'est que les enfants mettent tout leur cœur à préparer le spectacle pour la fête des Mères et à réussir cette soirée.

Les parents, grands-parents... peuvent être fiers de leurs artistes en herbe. Ils nous ont offert des chants, des danses et cette année, une grande innovation, un sketch très réussi.



Comme chaque année, ils nous ont fait passer un bon moment et la salle était comble.

Merci les enfants

Mais pensons au prochain spectacle. Les enfants participants sont fidèles

mais le renouvellement n'est pas suffisant. Il serait regrettable que cette traditionnelle fête des Mères qui rassemble les familles ne s'arrête faute de participants.

Nous rappelons que les répétitions se déroulent le mercredi de 14 à 15 heures dans une salle des associations à la mairie.

Tout nouveau participant sera bienvenu et bien accueilli.



Vide grenier

Depuis 13 ans, le vide grenier connaît toujours un aussi grand succès. Dès 5 heures du matin les membres du comité des fêtes et les bénévoles sont sur le pont pour accueillir les nombreux exposants.



Ce premier week-end de septembre est décidément abonné au beau temps, pour la plus grande joie des exposants et des visiteurs.



Quel succès pour les stands du comité, en particulier chez notre ami Claude Larue, il n'y avait déjà plus de boudin avant midi.

Un grand merci à tous les bénévoles et rendez-vous pour la 14^{ème} édition en 2011, même date, même heure.

Repas des Aînés



Le traditionnel repas de nos aînés s'est déroulé le 21 novembre, avec plus de 60 participants en présence de l'Abbé Serge Roux.

Autour des tables décorées magnifiquement par Anne-Marie Serive, les convives ont dégusté un très bon déjeuner... presque trop copieux pour certains.

Des nouveaux venus se sont joints aux plus anciens, permettant à chacun de se rappeler quelques souvenirs. Après que Monsieur le Maire ait rendu hommage aux doyens de l'assemblée, Madame Antoinette Baptiste et Monsieur Jacques André, des groupes se sont formés pour se raconter le passé, le présent et l'avenir.

Grâce à l'ambiance musicale de Stéphane



Lénik et Denis Javault, certains couples en ont profité pour faire quelques pas de danse.

Tout le monde s'est quitté en fin d'après midi en attendant de se retrouver l'année prochaine.

Tournoi de pétanque

En cet après midi de septembre, une vingtaine de doublettes se sont affrontées dans la bonne humeur. Les résultats des confrontations ont quelquefois été inespérés, mais tous ont été conclus et salués dans une bonne ambiance.

Les finalistes se sont départagés en fin de journée, dans la pénombre, amicalement mais avec beaucoup de sérieux.



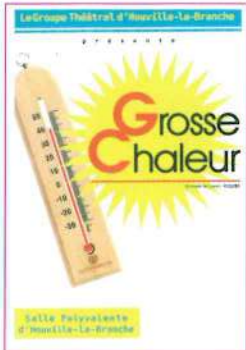
L'Amicale des Pompiers, organisatrice de cette initiative, a distribué les différents trophées aux meilleurs des participants.

Bravo à David et Vincent pour avoir terminé les premiers de ce tournoi. Ils remettront leur titre en jeu en septembre prochain.

Après midi théâtre

En cette fin de novembre, à la veille de la période de froid annoncée pour la région, une vingtaine de nos concitoyens se sont réchauffés lors de la séance théâtrale d'Houville la Branche.

Les zygomatiques ont bien fonctionné durant toute la représentation de « Grosse Chaleur », une pièce de Laurent Ruquier, interprétée comme à l'accoutumée d'une manière exceptionnelle par la troupe théâtrale de cette petite commune voisine.



Sous l'effet de la canicule omniprésente dans la pièce, et avec les échanges de cette famille un peu hétéroclite, les spectateurs ont passé 2h très agréables en oubliant tous leurs soucis quotidiens... et sont prêts à recommencer en 2011.



Fête de Noël

Marionnettes, magie, ballons en forme d'animaux... près de 80 enfants accompagnés de leur famille ont participé au spectacle de « Roudoudou ».

A la fin du spectacle, les enfants ont appelé le Père Noël qui leur a distribué des friandises. Ils ont posé avec lui pour la photo, lui

ont offert des dessins, et l'ont approché émerveillés ou parfois un peu impressionnés.

Autour du buffet, la soirée a continué et beaucoup d'échanges conviviaux se sont déroulés en dégustant les petits fours, les chouquettes et les boissons.



Etat civil

Nouveaux arrivants

Mr - Mme Dalon et Picot15 rue Pierre de Coubertin
Mr - Mme Poissonnier et Voinson3 rue de la croix buisée
Mr et Mme Rochon8 rue des grands vergers
Mme Violette33 rue Charles Péguy
Mr - Mme Duchon et Thion8 bis rue des grands vergers
Mr et Mme Brugoux31 rue Charles Péguy
Mr-Mme de La Touche et Monthus3 rue de l'église

Naissances

Elvin, Julien, Pierre Michaud-Armandle 22 octobre 2009
Ethan, Adrien, Julien Azzamle 19 décembre 2009
Tristan, René, Gilles Mabirele 23 décembre 2009
Titouan Moninle 30 janvier
Camille, Marie, Olga Lucienle 13 février
Chelby Got-Boudetle 3 mars
Matys Rochetle 14 avril
Florent, Thierry, Michel Degrouxle 23 avril
Louna Gotle 2 juin
Emma, Julia Rochonle 5 novembre

Mariages

David Salvado et Pilar-Sara Pastor Ortega . . .le 15 janvier
Frank Di Costanzo et Otilla Dos Santosle 17 avril
Bertrand Garandeanu et Isabelle Guérinle 5 juin
Nicolas Morel et Priscilla Balairle 5 juin

Décès

Berthe Jacquelinele 10 mars
Simonne Loisonle 15 juin
Albert Legrandle 16 août
Jacques Gouetle 3 septembre
Maxime Hamonle 26 octobre

Nécrologie

Deux anciens conseillers municipaux nous ont quittés :

Jacques Gouet a siégé 21 ans au conseil municipal (5 mandats non continus). Il a été élu pour la première fois en juillet 1969 et pour la dernière fois en mars 2000 jusqu'en mars 2001.

Maxime Hamon a lui été élu en 1965. Il a siégé sans discontinuité pendant 18 ans jusqu'en 1983 sous les mandats de Messieurs Fouré, Javault et Cousin. Il a été par ailleurs très actif au sein de la société de chasse.

Nous leur rendons hommage pour leur présence et leur action au service de la commune pendant toutes ces années.

Comité de rédaction

Jacques Bouard, François Ferrari - Frédérique Galiotto -
Valérie Galopin - Jean Leriche - Marie-Hélène Simi

*Nous vous présentons à tous ainsi qu'à vos familles,
tous nos vœux de bonne année.*

INFOS PRATIQUES... INFOS PRATIQUES...

Agenda médical

Hôpital Louis Pasteur02 37 30 30 30

Pharmacies

Jouy : Morel02 37 22 20 06

St Prest : Siabas02 37 22 37 33

Chartres : Pouzols

C. C. Carrefour02 37 34 04 58

Infirmiers

Jouy : SCM Souvre et Fauconnier ...02 37 22 24 57

CPAM3646

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Secours - Urgences

Gendarmerie02 37 91 27 10 ou 17

Pompiers18 ou 112

SAMU15

SAMU Social115

Enfants maltraités119

Agenda Technique

RSEIPC (Régie Electrique Intercommunal du Pays Chartrain)

Clientèle02 37 91 80 00

Dépannage 24/2402 37 91 80 20

Service des Eaux

Mairie02 37 31 60 66

France Télécom

Dérangements10 13

Renseignements administratifs39 39

Agence Postale

St Prest02 37 22 31 68

9h à 12h et 14h à 17h (samedi : 9h à 12h)

Transports

Transbeauce02 37 18 59 00

Les horaires sont affichés aux arrêts de Senainville et Coltainville ou disponibles en mairie et à la gare Routière

Gare SNCF

Jouy02 37 84 61 43

Lundi au vendredi 6h à 13h15

Mémo Local

Agenda Enfance

Assistantes maternelles

Une liste des assistantes maternelles est disponible en mairie

Ecole Daniel Alix02 37 31 60 23

Centre de Loisirs

(Activités pour les 3 à 12 ans et pour les 12 à 17 ans)

Contact : Thomas Amiot

Tél : 02 37 35 27 83 ou 06 74 83 89 44

Toutes les infos sur www.oree-chartres.fr

Paroisse

Abbé S. Roux02 37 21 45 72

Déchetterie

Déchetterie d'Harleville02 37 90 92 72

Ouverte les lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h à 13h et 14h à 18h et fermée les mercredi, jeudi, dimanche et jours fériés

A domicile sur appel téléphonique pour les encombrants (si impossibilité de se déplacer) 0 800 558 598 maxi 2m3 -délai 8 jours

Les Associations et Centres d'Activités de la Commune

Amicale des Sapeurs Pompiers

Didier Coupeau02 37 31 91 25

Club de Gymnastique

Patricia Leriche02 37 31 90 31

Comité des Fêtes de Coltainville-Senainville

Jacques Bouard06 75 81 00 58

Football

Serge Talec02 37 31 60 66

Pongiste Club de Coltainville

Jean Leriche02 37 31 90 31

Société de Chasse

Pascal Bidault02 37 31 92 68

Ateliers de Travaux Manuels du mardi

Josiane Buisson

Scrapbooking

Valérie Martin02 37 31 61 52

Réunion des Retraités (dès 60 ans)

Dans la salle de l'ancienne cantine (Renseignements en mairie)

Centre Equestre La Sablière

Rue de la Croix Buisée02 37 31 69 05

Artisans et Commerçants de la Commune

Café, Restaurant, Tabac, Gouet ...02 37 31 63 31

Couverture Zinguerie BDF

Bruno Lochet02 37 31 64 99

Décor peinture et sols MFP06 17 02 70 85

Electricité Générale

Yvon Thirant02 37 31 92 21

Entretien Création espaces verts

Pascal Bidault02 37 31 92 68

Petits travaux d'entretien d'espaces verts

LPB02 37 31 92 68

Réparation d'Horloges Galloni ...02 37 31 41 85

(annexe de l'horlogerie bijouterie de Gallardon)

Retouches Ana

Travaux de couture02 37 31 66 67

Secrétariat à domicile

Isa bureautique service02 37 31 92 50

Toiletage à domicile

Boul' de poils06 45 48 82 03

Si vous souhaitez figurer sur cette liste, merci de contacter la mairie

Commerces ambulants

Boulangerie

Coltainville

Arnaud Denmat (Nogent le Phaye) ...02 37 31 68 16

- mardi, jeudi tournée,

- samedi et dimanche place de la liberté 9h à 12h

Boucherie

Coltainville

Boucherie Martin : St Prest02 37 22 22 12

Vendredi - Livraison à domicile

Pizzas

Coltainville - Parking du cimetière ...06 25 92 73 19

Mardi soir (à partir de 17h30) tous les 15 jours

Mairie de Coltainville

02 37 31 60 66

Courriel : mairie.coltainville@wanadoo.fr

Heure d'ouverture au public
Lundi et Vendredi de 17h à 19h
Mercredi de 10h à 12h
et sur rendez-vous
pour actes particuliers

Conteneur à piles usagées disponible
dans l'entrée de la mairie